

# Des bornes de recharge électrique sur les autoroutes

• **Schneider Electric, Iresen et ADM à l'origine du projet**

• **37 stations dans une phase-pilote**

**B**ONNE nouvelle pour les conducteurs de voitures électriques. Ils pourront bientôt recharger leur véhicule sur les principales autoroutes marocaines. Autoroutes du Maroc (ADM) prévoit l'installation de 37 bornes de recharge pendant une phase pilote dans un objectif d'élargir sur tout le réseau autoroutier du Maroc. Ce projet se fera avec l'appui de l'Institut de recherche sur l'énergie solaire et les énergies nouvelles (Iresen) et Schneider Electric. Les trois entités viennent en effet de conclure une convention qui encadre leur future coopération en matière de recherche dans le domaine de la mobilité électrique et notamment la mise en place du projet SIME (Services et infrastructures pour la mobilité électrique).

Dans ce cadre, Iresen et Schneider Electric s'engagent pour la mise en place de solutions innovantes pour la mobilité électrique au Maroc et le déploiement d'un réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques. ADM s'engage de son côté à mettre en place des pratiques de gestion qui maximisent les retombées économiques et sociales des investissements routiers, améliorer les trafics en vue d'une meilleure décarbonisation des routes et développer des solutions smart-grids pour mieux gérer les ressources électriques. Ce projet, qui se veut le premier pas vers une concrétisation de la mobilité électrique au Maroc, verra la naissance d'une vitrine technologique, d'une homologation spécifique pour les bornes de recharge au Maroc et le développement d'un modèle de mobilité électrique pour le royaume, qui comprendra notamment un cadre juridique et législatif. «Le transport représente un quart des émissions de gaz à effet de serre et le véhicule électrique se présente comme une alternative efficace et durable pour réduire la consommation de combustibles fossiles.

Au Maroc, où l'on dénombre plus de 3 millions de véhicules dont 58% sont au diesel, le remplacement du parc automobile peut permettre d'éviter l'émission de plus de 15 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par an», indique Anouar Benazzouz, directeur général d'ADM. L'accord a été conclu en marge de la 2e édition de la conférence

internationale de la mobilité urbaine organisée par ADM, en partenariat avec la Fédération internationale des routes (IRF). Conférence durant laquelle ont été débattus les défis auxquels fait face le continent africain en matière d'adaptation, de mobilité durable et de

financement des projets de maîtrise des émissions de gaz à effet de serre. Autre annonce de cette conférence, le lancement de la rubrique sécurité routière du Global Transport Knowledge Practice, un document comprenant les principaux textes produits par le groupe des Nations

unies pour la collaboration en matière de sécurité routière. Cette rubrique sera le fruit d'une collaboration entre l'IRF, la Global Road Safety Facility de la Banque mondiale GRSF et RoadSafe UK pour la sécurité routière. □

**Badra BERRISSOULE**